

Le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir accompagne depuis 2002 des collectivités dans la valorisation de zones humides « ordinaires ». Une dizaine de projets ont été menés sur le sud Sarthe.

Plusieurs types de travaux peuvent être menés : restauration de milieux, aménagements paysagers, création de cheminements, etc.

Le CPIE adapte son mode d'accompagnement à la taille du projet : conseil ponctuel, assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre en groupement avec d'autres prestataires.

Les principaux intérêts de l'accompagnement par une structure locale sont :

- un apport de conseil pour toutes les situations (on ne laisse personne sans réponse),
- un accompagnement « à la carte » des maîtres d'ouvrage,
- une réflexion dès le départ sur la gestion ultérieure du site,
- la capacité à apporter des conseils après aménagement du site, voire à animer le site.